

# **RICHELIEU EQUILIBRE**

**Information périodique au : 28.06.2024**

## **FCPE de Société Générale Gestion**

**Société de gestion : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION**

**Sous délégué de gestion comptable en titre : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Dépositaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**Commissaire aux comptes : PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

## État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Montant à l'arrêté périodique
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20 / 1° du I de l'article L.214-24-55 du code monétaire et financier		-
b) Avoirs bancaires		3 205,24
c) Autres actifs détenus par l'OPC		865 580,83
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)		<b>868 786,07</b>
e) Passif		-889,84
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net OPC)		<b>867 896,23</b>

## Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	Devise parts ou actions	Valeur nette d'inventaire par part ou action (Valeur liquidative)
PART 400 / 990000083059	30 159,096	EUR	28,777

## Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier.	-	-
b) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	-	-
c) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	99,73	99,63

# RICHELIEU EQUILIBRE

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions / Remboursements
<i>Devise de comptabilité de l'OPC : EUR</i>		
a) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.	-	-
b) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	-	-
c) Les titres financiers éligibles et les instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	381 006,21	493 793,90
<b>Total sur la période</b>	<b>381 006,21</b>	<b>493 793,90</b>

# RICHELIEU EQUILIBRE

**Indication des données chiffrées relatives aux distributions unitaires sur résultat et/ou sur plus ou moins-values nettes réalisées (« PVNR »), versées au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts**

Date	Catégorie de parts/actions	Devise parts/actions	Nature	Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	Montant brut unitaire
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

## Information sur les commissions de surperformance (en EUR)

Commission de surperformance (frais variables) : montant et % des frais sur la période				
Catégorie de part :	Frais de gestion variables provisionnés	%	Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	%
PART 400 / 990000083059	-	-	-	-

## Inventaire au 28.06.2024

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<b>Valeurs mobilières</b>						
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0007045737	RICHEL PRAGMA EUROPE FCP	PROPRE	612,00	148 336,56	EUR	17,09
FR0011689330	RICHELIEU FAMILY SMALL CAP FCP	PROPRE	1 536,416	283 714,58	EUR	32,69
FR0000003964	SG MONETAIRE PLUS	PROPRE	17,5048	433 529,69	EUR	49,95
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>865 580,83</b>		<b>99,73</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>865 580,83</b>		<b>99,73</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	3 205,24	3 205,24	EUR	0,37
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>3 205,24</b>		<b>0,37</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-160,47	-160,47	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-218,48	-218,48	EUR	-0,03
	PRHONOCAC	PROPRE	-510,89	-510,89	EUR	-0,06
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-889,84</b>		<b>-0,10</b>
<b>Total Liquidités</b>				<b>2 315,40</b>		<b>0,27</b>
<b>Total RICHELIEU EQUILIBRE</b>				<b>867 896,23</b>		<b>100,00</b>

## **Société Générale Gestion**

Société Anonyme au capital de 567 034 094 euros

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF n° GP 09000020

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 491 910 691 RCS Paris